

LA DÉMATÉRIALISATION DES REGISTRES ET LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE



LA FORMATION

La révolution numérique est en cours et chaque domaine est concerné. Le monde juridique est impacté. De nombreuses questions gravitent autour de ces évolutions, que faisons nous des documents papiers existants, concrètement, comment le numérique impacte mon activité, la place de la signature électronique... autant de questions auxquelles va chercher à répondre cette formation.



LES OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement de la signature électronique et son importance
- Déterminer la place du RGPD dans la signature électronique
- Maîtriser l'impact de la dématérialisation sur les registres légaux
- Appréhender la transition du papier vers le registre électronique



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Outils :

- Salle adaptée pour recevoir une formation, paperboard, moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités, diaporamas, vidéo, PowerPoint.
- Support de cours

Méthode :

Formation interactive, basée sur une présentation du formateur, des échanges avec les stagiaires et des mises en situation via des cas pratiques.

Évaluation :

Cette formation n'est pas soumise à une évaluation. Cependant, le formateur interrogera oralement les stagiaires, tout au long de la formation pour vérifier la bonne compréhension.

PROFIL FORMATEUR

Tous les formateurs répondent aux exigences des cahiers des charges dont l'expérience professionnelle et les diplômes ont été validés.

LA DURÉE

Il s'agit d'une formation
de 1 jour répartie en
7h00.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit

LE LIEU

La formation se déroulera
en présentiel à Saint-Barthélemy

CONTACTS

CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
Établissement Public Territorial
de la Collectivité de Saint-Barthélemy
59 rue Samuel Fahlberg, Gustavia,
97133 Saint-Barthélemy
Tél. : 05 90 27 12 55
Port : 06 90 68 51 04
gregory.guerot@cemstbarth.com



PROGRAMME

La formation de vos projets commence ici....

1 - Les fondements juridiques de la signature électronique

- Les dispositions du code civil.
- Les apports de la réforme du droit du contrat de 2024.

2 - Le certificat de signature électronique

- La formalité de l'enregistrement.
- Les publications au « RCS » et au « RNE »

3 - La signature électronique et les dispositions du « RGPD »

- Le certificat de signature électronique et la formalité de l'enregistrement fiscal.
- Le certificat de signature électronique et les publications sur les Registres publics : RCS - RBE - RSAC.

4 - L'évolution de la « dématérialisation »

- Les Registres publics.
- Les actes juridiques.
- Les registres légaux

5 - La dématérialisation des registres légaux

- Les registres légaux « papiers » et les registres légaux « électroniques ».
- Le « paraphe » du registre « papier » et l'ID du registre « électronique ».
- La valeur juridique d'un extrait d'un registre « électronique ».

6 - Le transfert d'actes sur un registre « papier » et sur un registre « électronique »

- Le transfert sur une Registre « papier » : les bonnes règles de tenue du Registre.
- Le transfert sur une Registre « électronique » : le « brouillard » et la validation définitive.

7 - Le cas particulier du transfert d'un registre « papier » et sur un registre « électronique »

- Les modalités du report.
- La valeur juridique des actes reportés.

8 - L'évolution de la dématérialisation

- L'extension de la dématérialisation des procédures près les préfecture et/ou sous-Préfectures.
- Les déclarations des associations de 1901 au Registre national des associations de 1901 « RNA ».
- Les déclarations d'associations foncières urbaines - d'association syndicales libres - de Fonds de dotation.

cem

CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTI-PROFESSIONNELLE
— Saint-Barthélemy —



PUBLIC CONCERNÉ

- Chef d'entreprise
- Directeurs d'établissement
- Responsable juridique
- Juristes d'entreprise
- Avocats
- Conseils d'entreprise
- Expert-comptable
- Directeurs administratifs et financiers
- Toute personne souhaitant bénéficier d'une actualisation complète en droit des sociétés



FINALITÉ

- Certificat de réalisation de formation. Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires rentrant dans le cadre de la certification Qualiopi de l'établissement.

LE COÛT & LA DATE

La tarification et la date sont disponibles sur notre site Internet. N'oubliez pas qu'il existe différents systèmes de financement de vos actions de formation. Le Centre de Formation vous accompagne dans vos démarches

Formation adaptable aux personnes en situation de handicap. Veuillez contacter la référente handicap Virginie Allamelle au 0590 27 12 55 ou sur virginie.allamelle@cemstbarth.com



POUR VOUS INSCRIRE, NOUS VOUS INVITONS À COMPLÉTER LE BULLETIN D'INSCRIPTION SUR LE SITE INTERNET DE LA CEM : WWW.CEMSTBARTH.COM